

Comme cadre général de l'Inventaire, nous avons choisi les régions augustéennes (une « région » est une subdivision administrative) ; à l'intérieur de celles-ci, une première subdivision sera fournie par les cités d'époque romaine. Ce choix s'impose, car les régions de l'Italie augustéenne et les cités romaines sont les seules unités géographiques et institutionnelles dont nous connaissons de manière à peu près satisfaisante les limites. Une introduction précisera pour chaque région augustéenne son histoire avant et après la romanisation. Des renvois aux autres régions rétabliront l'unité des peuples italiques, dont les territoires, trop mal connus pour pouvoir servir de cadre de saisie, appartiennent parfois à plusieurs régions augustéennes.

La présentation des cités romaines envisagées en tant que cadres de la vie religieuse comprendra deux parties. Une introduction rappellera d'abord les principales données historiques, topographiques et institutionnelles sur la cité concernée, essentielles à l'intelligence du sujet. Dans cette introduction sera également donnée une vue d'ensemble des lieux de culte italiques qui se sont trouvés à un moment quelconque à l'intérieur des limites territoriales couvertes par la cité romaine – qu'ils existent encore ou non à l'époque augustéenne. Viendra ensuite le tableau des lieux de culte à l'époque romaine, classés en lieux de culte urbains et lieux de culte du territoire, et en cultes publics et cultes privés. De cette manière, le lecteur disposera immédiatement d'informations précises sur la vie religieuse de la cité en question.

Après cet aperçu général, on passe aux fiches proprement dites, qui forment le corps de l'ouvrage. Chaque lieu de culte raisonnablement identifiable en tant que tel fait l'objet d'une fiche normalisée. Les nécessaires distinctions ayant été établies dès l'introduction, les lieux de culte, quelles que soient leur importance, leur situation et leur époque, sont désormais enregistrés par ordre purement alphabétique, sous le toponyme italien moderne correspondant (de manière à ne pas préjuger d'identifications trop souvent hypothétiques). Aisé à consulter, l'Inventaire permet donc de mettre sur le même plan sites grecs, italiques et romains sans risque de confusion ni d'aplatissement, sans appliquer indûment aux uns les caractéristiques des autres. À l'intérieur de chaque fiche, l'ordre des rubriques est toujours le même. D'abord une brève présentation, aussi objective que possible (localisation, histoire de la recherche). Puis les sources écrites, textes et inscriptions : elles sont reproduites in extenso et pourvues d'une traduction, éventuellement d'un appareil critique et d'un commentaire. On passe ensuite aux sources archéologiques, structures et mobilier : elles sont décrites de manière synthétique selon des grilles descriptives normalisées. Une bibliographie exhaustive complète la fiche.

L'iconographie est conçue sous forme d'atlas. Le choix d'échelles constantes facilite les comparaisons. Sont fournies : des cartes des territoires des cités, avec localisation des lieux de culte ; des plans de chacun de ceux-ci ; éventuellement, des plans de détail et des planches de matériel choisi. Ni les nécropoles, ni les lieux de culte domestiques ne font l'objet de fiches séparées. Leur nombre très élevé risquerait de déséquilibrer l'ensemble et d'alourdir très considérablement le travail.

L'Inventaire a été conçu à l'initiative de John Scheid dans le cadre de l'Unité Mixte de Recherche n° 8585 (Centre Gustave Glotz), et il est à l'heure actuelle également soutenu par le Collège de France. Des collègues de plusieurs nationalités se sont associés au projet (F. Coarelli, M. Crawford), impliquant leurs équipes respectives. D'ores et déjà, l'Inventaire concerne plusieurs régions d'Italie dans le cadre de collaborations avec les Surintendances Archéologiques concernées.

L'outil de référence qu'est l'Inventaire pourrait être publié sous deux formes différentes, complémentaires (ni le niveau de détail ni la mise en forme ne seront les mêmes). D'une part, une série de fascicules, par région ou partie de région, qui formeront une collection de la maison d'édition Quasar. Les critères de présentation sont ceux exposés ci-dessus. Nous explorons d'autre part, la possibilité de réaliser une base de données accessible sur Internet. L'Inventaire est réalisé dans la langue de l'équipe concernée.